



Date de génération de ce justificatif : 27/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BUILDYOURPERF – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 26 juin 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

BUILDYOURPERF Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 1 200 euros Siège social : 9, résidence du Loc'h – 29170 FOUESNANT R.C.S. QUIMPER 932 026 43 La collectivité des associés en date du 8 juin 2026 a décidé de : – transformer la société en société par actions simplifiée avec effet à compter du même jour, cette transformation entraînant la fin des mandats de cogérants de Monsieur Etienne GABRIEL et de Monsieur Pierre MACE ; – nommer à compter du même jour et pour une durée indéterminée la société EG CAPITAL, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 €, dont le siège social est situé 200 rue de la Croix Nivert à (75015) PARIS, et qui est immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 103 262 09, en qualité de Présidente ; – nommer à compter du même jour et pour une durée indéterminée la société JBD CAPITAL, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 267 € dont le siège social est situé 18 Lieu-Dit Le Chêne à (35760) SAINT-GREGOIRE et qui est immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 103 555 587, en qualité de Directrice Générale ; – nommer à compter du même jour et pour une durée indéterminée la société RG CAPITAL, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 € dont le siège social est situé 200 rue de la Croix Nivert à (75015) PARIS et qui est immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 103 324 141, en qualité de Directrice Générale. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées. Chaque associé dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre d'actions qu'il détient. CESSIONS D'ACTION : Les transmissions d'actions sont libres si la société est unipersonnelle, ainsi qu'entre associés si la société comporte au plus deux associés. Toutes les autres transmissions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Mention sera faite au R.C.S. de QUIMPER. Pour avis.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)